

L'inscription en douane indique une imposition totale de \$395.41 qui se décompose: en droits de douane \$375; taxe de vente, \$1.50, et taxe d'accise, \$18.91.

Si ces chiffres sont exacts—et je présume qu'ils le sont car j'ai la déclaration en douane sous les yeux—il me semble que, dans l'intérêt des pêcheurs, j'ai raison de protester contre le tarif et les autres impôts qu'ils doivent acquitter non seulement sur les approvisionnements alimentaires de leurs navires, quand ils partent pour la pêche en haute mer, mais sur une foule d'autres articles dont la seule énumération ferait perdre un quart d'heure à la Chambre. Si cette industrie doit être encouragée, le Gouvernement, et le ministre des Finances en particulier quand il dépose son budget, doivent s'assurer que les pêcheurs sont soulagés de ce fardeau excessif de taxes afin d'être mieux en état de poursuivre leur importante industrie.

Voilà les raisons pour lesquelles je ne m'excuse pas d'avoir présenté cette résolution et j'espère que le ministre peut me croire quand je déclare que je n'ai pas eu l'intention de l'embarrasser en sa qualité de ministre des Finances, ni d'embarrasser le Gouvernement relativement à l'exercice ordinaire de ses devoirs ou touchant tout accord commercial de réciprocité qu'il pourra conclure—comme je l'espère—avec les Etats-Unis.

Avant de terminer, je me permettrai de répéter que personne plus que moi au Canada ne comprend pourquoi ces obstacles tarifaires entre les Etats-Unis et le Canada ne devraient pas exister. Des milliers de Canadiens partagent cet avis. Je n'agit pas le drapeau comme l'a fait l'autre jour l'honorable député de Toronto-Scarborough (M. Harris); je n'arbore pas deux drapeaux comme il l'a fait, l'union jack et le drapeau australien. Mais en ce qui regarde le commerce canadien, bien que je ne me glorifie pas de ma loyauté, je puis cependant dire au ministre des Finances, au Parlement et au pays que le Canada n'aura jamais sa juste part tant que, au point de vue des relations commerciales, le drapeau des Etats-Unis et le Union-Jack ne seront pas unis et qu'un accord commercial de réciprocité n'existera pas entre les deux pays.

Mon dernier mot au Gouvernement et au ministre des Finances, qui sera peut-être un des délégués chargés de préparer l'accord commercial, sera qu'au sujet d'accords commerciaux de réciprocité avec les Etats-Unis nous ne voulons pas de demi-mesures. Le premier ministre a déclaré que nous ne pouvions rien faire avant le mois de mai dernier, époque où le président des Etats-Unis a obtenu du Congrès l'autorité nécessaire pour réduire les droits

de 50 p. 100. Cela n'est pas suffisant. Si le président des Etats-Unis n'est pas autorisé à dépasser 50 p. 100 en ce qui regarde la diminution des droits sur le poisson, les pommes de terre, le bois de construction, les bestiaux et autres produits naturels, je demande alors à mon excellent ami le ministre des Finances, de dire au président Roosevelt et au Secrétaire d'Etat Cordell Hull, quand il les rencontrera: Nous voulons une véritable réciprocité, nous voulons que tous les droits disparaissent sur le poisson, les pommes de terre, le bois, les bestiaux et autres denrées (*Exclamations*). La circonscription de l'honorable député souffre parce que le parti tory des Etats-Unis a imposé un tarif élevé sur le beurre. Il devrait être le dernier à se moquer de moi quand je discute sérieusement une question d'importance vitale, une question qui affecte l'existence même de notre pays si je dis que, tant que nous n'aurons pas un accord commercial de réciprocité convenable avec les Etats-Unis, le Canada n'aura jamais tout ce qui lui revient.

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'il n'est pas nécessaire que je fasse une nouvelle profession de foi concernant mon attitude sur les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Cependant, je dirai à l'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Duff) et à la Chambre que je proteste lorsqu'il dit que le parti conservateur est aujourd'hui ou a été à un moment quelconque opposé à un accord commercial avec la république voisine. Je n'ai pas l'intention de mêler la politique aux remarques que j'ai à faire, et je vous promets d'être bref mais il m'est impossible de laisser cette imputation sans réponse. Nous pouvons convenir de différer d'avis avec les honorables membres de la gauche quant au mérite de tel ou tel projet. C'est là un point de vue. Mais ils n'ont pas le droit de prétendre que le parti conservateur est opposé, ou a été opposé dans le passé, à tout accord commercial avec les Etats-Unis. Je reconnais que mon honorable ami est absolument sincère dans son désir de créer de meilleures relations commerciales avec nos voisins, mais assurément j'ai le droit de m'attendre à ce que lui et ses collègues nous supposent autant de sincérité sur la même question.

M. DUFF: J'avais cru l'avoir dit.

L'hon. M. RHODES: Si mon honorable ami dit l'avoir fait je suis bien prêt à accepter sa parole, mais j'avais conclu de ses remarques que l'attitude de la droite n'était pas aussi favorable que celle qui existe de l'autre côté relativement à un accord commercial avec les Etats-Unis. Je vais résister à la tentation,